

# Recrutement à Pôle Emploi pour la rentrée

## De la dévalorisation du métier d'enseignant...



pôle emploi

Le métier d'enseignant ne fait plus rêver. Et pour cause. Haut niveau d'études requis, conditions de travail de plus en plus difficiles, rémunération particulièrement faible en début de carrière... Ce ne sont pas les seules raisons. L'image même de notre métier évolue dans la société.

L'exemple du recrutement de remplaçants pour la rentrée 2017 est symptomatique. Il manque de nombreux enseignants.es dans l'Orne, petit département « rural » plein de charme (la situation est identique dans de nombreuses régions).

A la CGT, nous pensons que la création d'un corps de titulaires remplaçant-e-s serait la meilleure solution pour assurer des remplacements de qualité et des conditions de travail décentes pour les enseignant-e-s.

Les chefs d'établissement, quant à eux... font appel à Pôle Emploi. Voyons dans quelles conditions.

Une connexion sur le site de Pôle Emploi laisse pantois.

OFFRE	MA SÉLECTION D'OFFRES	MES RECHERCHES ENREGISTRÉES
<b>Professeur Sciences de la vie et de la Terre</b> ALICIA Au sein d'un collège de l'enseignement Catholique Pour la rentrée scolaire de septembre 2017 Publié le 21 juin 2017		CDD Temps partiel
<b>PROFESSEUR D'ANGLAIS</b> CDD Au sein d'un établissement de l'enseignement Catholique Pour la rentrée scolaire de septembre 2017 4 postes à pourvoir : Flers - Gai - Aenon - Argentan Publié le 21 juin 2017		CDD Temps partiel
<b>PROFESSEUR DE TECHNOLOGIE</b> CDD spécialisé au lycée poste pour la rentrée scolaire 2017 vous travaillerez sur 2 sites : Gai et Montagne Publié le 21 juin 2017		CDD Temps partiel
<b>PROFESSEUR DE LETTRES</b> CDD ALICIA - Gai - Sées Poste pour la rentrée scolaire 2017 3 postes en lettres modernes : Hagie - Aenon - Sées 1 poste en lettres classiques : Aenon Publié le 21 juin 2017		CDD Temps partiel
<b>PROFESSEUR DE MATHS</b> CDD ALICIA - Gai - Sées Poste à pourvoir à la rentrée 2017 7 postes à pourvoir : Argentan - Gai - Montagne - Sées - Aenon Publié le 21 juin 2017		CDD Temps partiel
<b>Professeur / Professeure d'histoire géographique</b> CDD Au sein d'un établissement catholique vous assurerez des cours d'histoire géographique sur l'année scolaire 2017/2018 6 postes : Montagne - Hagie - Sées - Aenon - Flers 7 des postes d'Argentan 6. Publié le 21 juin 2017		CDD Temps partiel

Prof d'histoire - temps partiel :  
18h par semaine. Idem pour le  
prof de math ou de SVT !

Offre n°056RSYB – actualisée le 21 juin 2017.  
Professeur de Sciences de la vie et de la Terre  
Contrat à durée déterminée - 10 Mois  
Travail à temps partiel : 18h par semaine  
Salaire : 1240 euros net  
Débutant accepté  
Bac +3, bac +4 ou équivalent exigé  
Secteur d'activité : enseignement primaire

Un rapide appel téléphonique à Pôle Emploi permet de confirmer l'absurdité. « Bonjour Madame, les postes de profs à temps partiel m'intéressent. Est-ce que je peux cumuler le poste de Math et celui de SVT ? » - « Oui, bien sûr, il suffit de s'assurer que les établissements puissent se coordonner pour que les horaires ne se chevauchent pas ». Véridique !

## Il est urgent de réagir !

Que les conseillers de Pôle Emploi ne maîtrisent pas leur sujet, passe encore. Mais il est inacceptable que les chefs d'établissements, les rectorats ou les inspections académiques laissent circuler de telles bêtises. Elle est là, la véritable dévalorisation de notre métier.

La CGT Enseignement Privé a informé Pôle Emploi de cette anomalie, indiquant notamment : « les Obligations Réglementaires de Service des enseignants sont précisément à 18h par semaine d'enseignement pour un temps plein. Pour quelle raison ? Simplement parce qu'en dehors du temps de présence en classe, les enseignants préparent leurs cours, rencontrent les familles ou corrigent des copies, bref, tout ce que vous indiquez dans la fiche de poste !

Ces emplois sont rémunérés 1240€ par mois, ce qui peut légitimement laisser penser à des Bac +3 ou 4 qu'il s'agit bien de temps partiel.

Ce n'est malheureusement pas le cas et ce salaire correspond aux 151,67 heures de travail mensuel, horaire qui sera indiqué sur le bulletin de salaire des futur-e-s embauché-e-s.

Tant d'erreurs nécessitent une modification urgente de ces annonces, qui au-delà d'être erronées, induisent en erreur les éventuel-le-s candidat-e-s, mais également l'ensemble de la population qui pourrait penser qu'un enseignant avec 18h de cours par semaine est en poste à temps partiel. »

A la CGT, et même si ce n'est pas dans l'air du temps, nous continuons à revendiquer la titularisation de tous les précaires, la création d'un corps de titulaires remplaçants, et une rémunération qui permette à tou-te-s les enseignant-e-s de vivre dignement de leur beau métier !

